

RAPPORT N° 494 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 1^{ER} JUIN 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 25 au 31 mai 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme commises au Burundi.

Au cours de cette période, une (1) personne a été assassinée dans la province de Gitega.

Le rapport fait également état de plusieurs cas d'intolérance politique et violences électorales enregistrés dans différentes régions du pays.

1. Violation du droit à la vie

- Selon les informations recueillies par SOS-Torture Burundi, le jeudi 22 mai 2025, en journée, le corps sans vie d'un jeune homme identifié sous le nom d'Aboubakar Nsengiyumva, âgé de 32 ans, a été retrouvé dans une vallée séparant les quartiers Karera I et Karera II, au centre-ville de Gitega.

D'après des témoins oculaires, Aboubakar Nsengiyumva aurait été aperçu en train d'escalader le mur d'une parcelle appartenant à un certain Vianney Nsengimana, dans le but de voler des vêtements. Il aurait alors été pourchassé par des habitants du quartier. Au cours de sa fuite, il serait tombé dans un fossé avant d'être violemment frappé à l'aide de gourdins, ce qui aurait entraîné sa mort sur le coup.

Les mêmes sources précisent que le corps d'Aboubakar Nsengiyumva a été inhumé dès le lendemain, sans qu'aucune enquête n'ait été ouverte pour identifier et poursuivre les auteurs de cet acte.

SOS-Torture Burundi appelle les autorités compétentes à diligenter une enquête impartiale afin d'identifier les responsables de ce meurtre et de les traduire en justice.

2. Intolérance politique et violences électorales

- La période du 25 au 31 mai 2025, à l'instar des semaines précédentes depuis le début de la campagne électorale, a été marquée par un climat d'intolérance politique et de violences électorales, caractérisé par des actes d'intimidation, des menaces de mort et des agressions ciblées contre des militants de partis d'opposition, ainsi que contre des partisans de candidats indépendants.

Cette situation préoccupante a été observée dans plusieurs localités du pays, avec l'implication présumée de responsables locaux du parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie–Forces de Défense de la Démocratie), de membres de la milice Imbonerakure, de policiers et d'administratifs locaux.

En voici quelques exemples.

1. Persécutions contre des conducteurs de motos-taxis à Gitega

Depuis le 25 mai 2025, plusieurs conducteurs de motos-taxis ayant participé à un meeting de la coalition « Burundi Bwa Bose » dans la province de Gitega sont victimes de persécutions orchestrées par des Imbonerakure et des policiers. Ces derniers procèdent à des arrestations arbitraires et à la confiscation illégale de leurs motos. Actuellement, la majorité de ces conducteurs vivent en clandestinité, craignant d'être arrêtés et de perdre leurs moyens de subsistance.

2. Incitation publique au meurtre de membres de l'opposition à Giharo (Rutana)

Le mardi 27 mai 2025, lors d'un congrès du parti CNDD-FDD tenu sur la colline de Kibimba, zone de Butezi, commune de Giharo (province de Rutana), plusieurs responsables locaux du parti au pouvoir notamment Zacharie Batungwanayo (chef de colline), Léonard Ruhoranyi, Cyriaque Komezurugendo alias Komezumusonga (responsable du parti dans la zone), Jean Arakaza et Françoise Nivyimana (candidats aux législatives) ont publiquement appelé à l'assassinat de membres du parti UPRONA. Les personnes visées sont Usuël Ntarutimana (représentant communal), Théoneste Djuma (représentant zonal) et Venant Nyobeye (militant actif). Ces responsables ont déclaré que l'assassinat de ces opposants serait un « moyen de garantir la stabilité de la commune de Giharo ».

3. Destruction de symboles de partis d'opposition et convocations arbitraires à Mpanda (Bubanza)

Le même jour, mardi 27 mai 2025, treize drapeaux de partis d'opposition dont quatre de la coalition « Burundi Bwa Bose » et neuf du parti Sahwanya FRODEBU plantés le long de la route Mpanda-Kizina ont été arrachés et volés par des Imbonerakure de la colline Gahwazi, commune de Mpanda (province de Bubanza). Par ailleurs, Isaïe Pfagutunga (représentant de la coalition dans la zone de Musenyi) et Stany Ndereyimana ont été arbitrairement convoqués par le chef de colline de Musenyi, Gervais Ndahabonye, pour se présenter à son bureau le samedi 31 mai 2025 à 11h.



Selon des témoignages, ils auraient été contraints de collecter les cartes d'électeurs de membres de leurs familles pour les remettre à ce chef de colline, en guise de pression politique.

4. Détention arbitraire de femmes commerçantes à Rugombo (Cibitoke)

Le mercredi 28 mai 2025, plusieurs femmes commerçantes de fruits ont été détenues arbitrairement pendant environ six heures dans une permanence du CNDD-FDD, dans la commune de Rugombo (province de Cibitoke). Leur seul tort aurait été d'avoir participé, le 23 mai 2025, à un meeting du candidat indépendant Thomas Nzeyimana alias Mkombozi. Durant leur détention, ces femmes ont été forcées de porter des uniformes du CNDD-FDD, ce qui constitue une grave atteinte à leur liberté de pensée, de conscience et à leur dignité.

Les incidents rapportés au cours de la période du 25 au 31 mai 2025 témoignent d'une intensification préoccupante des actes d'intolérance politique et des violations graves des droits civils et politiques dans plusieurs provinces du Burundi, à l'approche des élections législatives, communales et collinaires.

Les faits documentés montrent une instrumentalisation des institutions locales, des forces de l'ordre et des structures partisans pour intimider, harceler et réprimer les membres de l'opposition, les partisans de candidats indépendants et les citoyens exprimant pacifiquement leurs opinions politiques. L'impunité dont jouissent les auteurs de ces actes ne fait qu'aggraver la méfiance envers le processus électoral.

SOS-Torture Burundi appelle les autorités nationales, en particulier la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), à garantir un environnement électoral libre, pacifique et inclusif, et exhorte les instances judiciaires à ouvrir des enquêtes sérieuses sur les faits rapportés, en vue de sanctionner les responsables et prévenir de nouvelles violations.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.